

Séance ordinaire du 2 mars 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 2 mars 2020 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Gilles Bastien Maire
 Monsieur Michel Lamoureux Conseiller
 Monsieur Pascal Saumure Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Ariane Matteau Conseillère
 Monsieur Jean Daoust Conseiller

Est absente : Madame Monique Pelletier Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE E/T RAPPORT DU MAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance est ouverte à 19 h 00.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2020-03-02-052

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-3 Adoption des procès-verbaux

 A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

 B- Procès-verbal de l'ajournement tenu le 4 février 2020

 C- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 février 2020

0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de février 2020

0-5 Période de questions

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2020
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 29 février
- 100-7 Maire suppléant – Nomination
- 100-8 Traitement salarial – Employé #32-119
- 100-9 Règlementation relative à la tarification des roulottes – Avis de motion et présentation du projet de règlement 2020-325
- 100-10 Propriété municipale – 107 chemin Fortin – Processus de mise en vente

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Entente relative à la fourniture de service d'intervention en désincarcération

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300-2 Entretien des chemins d'été
- 300-3 Entretien des chemins d'hiver

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
 - A- Fil chauffant – Conduite eau potable attachée au pont
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de février 2020
- 600-3 Corporation du parc régional du lac des 31 milles – Quote-part 2020
- 600-4 Congrès 2020 – COMBEQ – 30 avril 2020 au 2 mai 2020 – La Malbaie

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Bibliothèque municipale – Heures d'ouverture
- 700-2 Journée d'activités – Samedi 22 février 2020

A- Retour sur l'activité
B- Don à l'OPP de l'école de Bouchette
700-3 Chasse-Galerie – Préparation du terrain

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

M.B. 2020-03-02-053

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de l'ajournement tenu le 4 février 2020

M.B. 2020-03-02-054

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'ajournement tenu le 4 février 2020, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

C- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 février 2020

M.B. 2020-03-02-055

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 février 2020, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de février 2020

0-5 Période de questions

Une question est posée concernant le sujet suivant :

- Dépanneur

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux en date du 29 février 2020 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2020-03-02-056

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} février 2020 au 29 février 2020, pour un montant total de 6 978.52 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2020

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, se retire de son siège pour le paiement relatif au déneigement.

M.B. 2020-03-02-057

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2020 pour un montant total de 181 331.22 \$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à la majorité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 29 février 2020

M.B. 2020-03-02-058

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 29 février 2020 pour un montant de 33 007.89 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, reprend son siège à la table du conseil.

100-7 Maire suppléant – Nomination

M.B. 2020-03-02-059

Considérant l'article 116 du Code municipal du Québec;

Considérant qu'en vertu de cet article, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés;

Considérant la résolution M.B. 2019-03-04-064 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 4 mars 2019;

Considérant que cette résolution nommait le conseiller Pascal Saumure comme maire suppléant et ce, pour un terme d'un an;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de nommer le conseiller au siège numéro 6, Jean Daoust, comme maire suppléant et ce, pour une période de dix mois, soit jusqu'au 31 décembre 2020. Il est aussi résolu que le conseil de la municipalité de Bouchette désigne ce conseiller, maire suppléant, à titre de substitut du maire au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau. Monsieur Jean Daoust sera aussi la personne autorisée à signer les documents municipaux et effets bancaires et ce, en l'absence du maire.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Traitement salarial – Employé #32-119

M.B. 2020-03-02-060

Considérant le niveau des responsabilités rattachées aux fonctions en urbanisme et en hygiène du milieu;

Considérant l'expérience acquise par l'employé concerné au cours des années;

Considérant l'expertise nécessaire pour l'exécution de son travail;

Considérant la complexité évolutive du travail et des nouvelles charges de travail ajoutées à son poste au fil des ans;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de procéder à l'ajustement de salaire de l'employé #32-119 et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2019, au taux horaire, tel qu'il a été convenu par les membres du conseil municipal. Les crédits budgétaires relatifs à cette dépense pour l'année 2019 proviendront du surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité

100-9 Règlementation relative à la tarification des roulottes – Avis de motion et présentation du projet de règlement 2020-325

Avis de motion

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, annonce ce 2 mars 2020, qu'un avis de motion est donné en vue de l'adoption, à une prochaine séance de conseil, d'un règlement modifiant le règlement numéro 2019-319, règlement concernant la tarification des roulottes.

Conseiller au siège #3
Yvon Pelletier

Note au procès-verbal

Le projet de règlement 2020-325 a été déposé aux membres du conseil et la modification concerne la diminution du tarif annuel relatif aux roulottes.

100-10 Propriété municipale – 107 chemin Fortin – Processus de mise en vente

M.B. 2020-03-02-061

Considérant la résolution M.B. 2019-05-06-130 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 mai 2019;

Considérant que cette résolution autorisait la mise en vente de certaines propriétés municipales et ce, suite au processus de mise en vente effectué;

Considérant que certains soumissionnaires ont retirés leurs offres;

Considérant que pour la propriété ayant comme cadastre le 4 740 196, située au 107 chemin Fortin, les deux plus hauts soumissionnaires ont retirés leur offre respective;

Considérant que pour cette propriété, un troisième soumissionnaire avait déposé une offre lors du processus de mise en vente des propriétés effectué par la directrice générale;

Considérant que ces troisièmes soumissionnaires sont toujours intéressés à acquérir cette propriété et ce, au même prix soumis lors du processus d'appel d'offres;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour exécuter la procédure légale visant le transfert de la propriété concernée, soit celle du 107 chemin Fortin, propriété ayant comme cadastre le 4 740 196 et ce, à madame Mariana Popa Hudema et monsieur Viorel Hudema. Le maire, Gilles Bastien et la directrice générale, Claudia Lacroix, seront les signataires lors de ce transfert de propriété. En l'absence du maire, le maire suppléant, Jean Daoust, sera autorisé à signer et en l'absence de la directrice générale, Janick Patry, membre du personnel administratif, sera autorisée à signer.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Aucune activité du service d'incendie pour le mois de février 2020.

200-2 Entente relative à la fourniture de service d'intervention en désincarcération

M.B. 2020-03-02-062

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de conclure une entente avec la Ville de Maniwaki en ce qui concerne le service d'intervention en désincarcération. Le coût de cette entente pour une période d'un an est de 2 500\$ pour la municipalité de Bouchette.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport de l'inspecteur municipal

300-2 Entretien des chemins d'été

M.B. 2020-03-02-063

Considérant qu'une demande de soumission par invitation écrite a été effectuée par la directrice générale de la municipalité pour le contrat BOU-2020-01 « Entretien des chemins d'été » pour l'année 2020 et ce, conformément à la résolution M.B. 2020-01-13-017 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020;

Considérant qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions a été produit et déposé par la directrice générale;

Considérant qu'aucune soumission n'a été déposée pour cet appel d'offres et ce, avant la date limite de réception des soumissions;

Considérant les discussions intervenues entre les membres du conseil lors d'une rencontre de travail;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un deuxième appel d'offres par invitation écrite auprès d'au minimum deux fournisseurs pour le contrat d'entretien des chemins d'été en gravier et ce, pour une année, en se servant du même devis que celui utilisé lors du dernier appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité

300-3 Entretien des chemins d'hiver

M.B. 2020-03-02-064

Considérant que le contrat d'entretien des chemins d'hiver se termine le 15 avril 2020;

Considérant que les membres du conseil désirent aller en appel d'offres et ce, pour une période de trois années et en option une période de deux années supplémentaires;

Considérant que les membres du conseil désirent procéder à l'élaboration d'un nouveau devis d'appel d'offres;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour terminer la rédaction du devis d'appel d'offres pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver – Déneigement en vue de procéder à un appel d'offres pour une période de trois ans en incluant une option pour deux années supplémentaires.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 **Usine d'épuration et réseau d'égout**

400-2 **Station de pompage et réseau d'aqueduc**

A- **Fil chauffant – Conduite eau potable attachée au pont**

M.B. 2020-03-02-065

Considérant la résolution M.B. 2019-10-07-253 adoptée par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 octobre 2019;

Considérant que cette résolution concernait l'implication monétaire de la municipalité de Bouchette relativement au remplacement de l'isolant autour de la conduite d'eau potable rattachée au pont de fer et ce, lors des travaux de réfection du pont, travaux sous la gestion du MTQ;

Considérant la facture reçue du ministère des Transports à cet effet;

Considérant que les frais de raccordement de ce fil chauffant ont été assumés par le MTQ;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser la directrice générale, Claudia Lacroix, à émettre un paiement au montant de 12 378.56\$ au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports relativement à l'acquisition et à l'installation du fin chauffant et ce, pour la conduite d'eau potable rattachée au pont. Les crédits pour cette dépense proviendront du surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité

400-3 **Écocentre et site des lagunes**

400-4 **Matières résiduelles et matières recyclables**

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de février 2020

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de février 2020 sont déposées, un seul permis d'émis.

600-3 Corporation du parc régional du lac des 31 milles – Quote-part 2020

M.B. 2020-03-02-066

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser le paiement de la quote-part 2020 de la municipalité de Bouchette à la Corporation du parc régional du lac 31 Milles au montant de 20 430.97\$. Cette somme est payable en deux versements. Soit 50 % dès maintenant et 50% en juillet 2020.

Adoptée à l'unanimité

600-4 Congrès 2020 – COMBEQ – 30 avril 2020 au 2 mai 2020 – La Malbaie

M.B. 2020-03-02-067

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, M. Richard Carle, à participer au congrès 2020 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) qui se tiendra à La Malbaie du 30 avril 2020 au 2 mai 2020 et d'autoriser la directrice générale à émettre le paiement relatif aux frais d'inscription au montant de 630\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Bibliothèque municipale – Heures d'ouverture

M.B. 2020-03-02-068

Considérant la demande reçue de la personne responsable de la bibliothèque;

Considérant que présentement la bibliothèque est ouverte les jeudis de 18h à 20h et les samedis de 10h à 12h;

Considérant que le samedi, la bibliothèque n'est pas très achalandée;

Considérant la proposition déposée par la responsable;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de modifier les périodes d'ouverture de la bibliothèque. Le nouvel horaire, sera donc le suivant:

Ouverture les lundis de 16h à 18h

Ouverture les jeudis de 18h à 20h.

Adoptée à l'unanimité

700-2 Journée d'activités – Samedi 22 février 2020

A- Retour sur l'activité

Note au procès-verbal

Un résumé des activités tenues lors de la journée du 22 février a été fait par le conseiller Jean Daoust.

Un grand merci aux bénévoles impliqués dans l'organisation de cette activité.

Le comité désire remercier le métro Berjac de Gracefield pour leur contribution lors du dîner au hot dog. Cette entreprise a offert gratuitement ce dîner aux participants à cette activité.

B- Don à l'OPP de l'école de Bouchette

M.B. 2020-03-02-069

Considérant l'implication des représentants de l'organisation parents participants (OPP) de l'école de Bouchette et ce, pour la préparation des hot dog lors de l'activité tenue le samedi 22 février 2020;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de remettre la somme de 500\$ à l'OPP de l'école de Bouchette.

Adoptée à l'unanimité

700-3 Chasse-Galerie – Préparation du terrain

M.B. 2020-03-02-070

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder aux démarches nécessaires en vue de la préparation du terrain pour l'installation de l'œuvre d'art à l'entrée sud de la zone urbaine.

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
-----	----------------

800-1 Paroisse Sainte-Marie-de-l'Incarnation – Publicité feuillet paroissial

M.B. 2020-03-02-071

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de contribuer pour une somme de 150\$ à l'impression du feuillet paroissial pour le secteur Haute-Gatineau et ce, pour l'année 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

800-2 AFÉAS - Demande d'appui – Journée nationale du travail invisible

M.B. 2020-03-02-072

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'appuyer l'Aféas dans sa campagne de mobilisation québécoise visant la reconnaissance du travail invisible des femmes, campagne visant à demander de décréter officiellement le premier mardi d'avril « Journée nationale du travail invisible ».

Adoptée à l'unanimité

800-3 Société canadienne du cancer - Demande de décréter le mois d'avril « Mois de la jonquille »

M.B. 2020-03-02-073

Considérant que chaque année plus de 55 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer, et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

Considérant que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

Considérant qu'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adoptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

Considérant que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

Considérant que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

Considérant que la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie, aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

Considérant que le mois d'avril est connu comme étant le mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu décréter que le mois d'avril est le mois de la jonquille.

Que le conseil municipal de la municipalité de Bouchette encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité

800-4 Festival des arts de la scène Val-Gatinois

M.B. 2020-03-02-074

Considérant la tenue de la 11e édition du Festival des arts et de la scène Val-Gatinois en 2020;

Considérant la demande de support reçue du comité responsable de ce festival;

Considérant que les membres du conseil veulent permettre à des citoyens de Bouchette de profiter de ce festival;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu procéder à l'achat de deux passeports au coût de 75\$ chacun et de procéder par tirage au sort parmi les Bouchettois qui seraient intéressés à participer aux différents spectacles. Les gens intéressés devront s'inscrire pour ce tirage auprès du personnel municipal.

Adoptée à l'unanimité

800-5 Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau – Tournoi de pêche lac des trente et un milles Baie Gabriel - Demande de participation monétaire et humaine

M.B. 2020-03-02-075

Considérant la demande de support financier reçue du maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour l'activité hivernale, tournoi de pêche sur le lac des Trente-et-Un Mille, qui se tiendra les 21 et 22 mars 2020;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de répondre positivement, à la demande déposée et de contribuer pour la somme de 50\$ à cette activité qui se tiendra sur le lac des Trente-et-Un Mille, les 21 et 22 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité

800-6 Comité d'activités Foyer d'accueil de Gracefield - Demande de participation monétaire

M.B. 2020-03-02-076

Considérant la demande de support financier reçue du président du comité d'activités du foyer d'accueil de Gracefield ;

Considérant que cette demande concerne l'organisation d'activités;

Considérant que ces activités sont accessibles entre autre aux personnes âgées de Bouchette qui résident à cet endroit;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de répondre positivement, à la demande déposée et de contribuer pour la somme de 100\$ à cette activité du Foyer d'accueil de Gracefield.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Coop
- Chemin Fortin
- Pincés de désincarcération
- Bibliothèque
- Qualité du travail – Bibliothécaire
- Rencontre explications budget
- Retrait du maire sur les comités MRCVG
- Lettre signée maires MRCVG
- Travail d'équipe
- Coop – Appui financier – Appui population
- Rôle d'évaluation
- Présence MRCVG – Collectes ordures
- Diagnostic de gestion
- Signalisation endommagée

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2020-03-02-077

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 50.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière